Saulnes (54): condamné le 18 janvier et libéré le même jour, un trafiquant de drogue tunisien en situation irrégulière est de nouveau arrêté le 2 février

04/02/2022 à 21h55



Meher n'a pas su profiter de sa liberté retrouvée. Ou plutôt si : il a peut-être trop tiré sur la corde après ses quinze mois à l'ombre. Condamné le 18 janvier avec son frère pour trafic de drogue (cannabis, héroïne, cocaïne, ecstasy), le trentenaire n'avait pas prolongé son séjour en prison. Contrairement à son cadet, big boss du trafic, Meher avait recouvré la liberté à l'issue du jugement. Et pour cause : ses deux ans de prison (dont un ferme) prononcés par le tribunal couvraient ses 14 mois passés en détention provisoire. Le ressortissant tunisien, domicilié officiellement au Grand-Duché, était en prime frappé d'une interdiction du territoire français durant cinq ans.

[…]

Les fonctionnaires consciencieux ne pensaient pas qu'ils

allaient tomber sur un ‘‘bon client”. L’intéressé collectionnait les infractions ! Conduite sans permis et sans assurance, usage de fausses plaques… C’est en consultant leurs fichiers que les policiers mesuraient l’ampleur de leur prise. Même si le conducteur, frappé d’une interdiction du territoire français, a tenté de les mettre sur une fausse route en leur donnant l’identité d’un tiers…

[…]

Le Républicain Lorrain

(Merci à Adri)